

[Accueil \(https://lameuse-namur.sudinfo.be\)](https://lameuse-namur.sudinfo.be) >

[PROVINCE DE NAMUR \(/243/sections/province-de-namur\)](/243/sections/province-de-namur)

Sart-Bernard: les riverains contre la centrale d'enrobage présentent leurs arguments



Les riverains sont fermement opposés à l'arrivée de cette centrale d'enrobage. - D.R.

Par K.C.

| Publié le 7/04/2021 à 20:45

Les groupes de riverains opposés au projet de centrale d'enrobage qui doit s'implanter à Sart-Bernard ont communiqué sur les problématiques provoquées par le dossier, qui est désormais consultable dans le cadre de l'enquête publique.

Comme nous vous l'annoncions la semaine dernière, une étape importante du très discuté projet de centrale d'enrobage de Sart-Bernard porté par « Les Enrobés Namurois » est arrivée avec le lancement de l'enquête publique. Depuis ce mardi 6 avril, elle doit permettre aux riverains et à tous les citoyens intéressés de consulter le dossier composé de 1.300 pages, jusqu'au 5 mai, et d'introduire des remarques.

Il n'est désormais plus un secret que le projet se heurte à un rejet massif des riverains mais aussi de la commune. Les deux parties considèrent qu'un tel projet n'a rien à faire dans cet espace rural qu'est le bois Robiet, à proximité de la N4 et de la E411. Deux groupes de riverains ont d'ailleurs décidé de s'unir pour présenter une conférence de presse où ils ont pu rentrer dans certains détails chiffrés de cet imposant dossier.

Plans illisibles

Un dossier qui n'est d'abord pas évident à consulter, comme ont tenu à le préciser les riverains. « Le dossier est consultable, de manière principale, à l'Administration communale d'Assesse, uniquement sur rendez-vous, à cause des mesures Covid », précise Maurice Goethals, du groupe N931. « Ce qui signifie concrètement une seule personne à la fois. Si l'on compte les heures d'ouvertures des bureaux, on obtient 42 heures de possibilités de consultation du dossier sur le mois que dure l'enquête publique. Si l'on est un très bon lecteur, capable de lire dix pages sur une demi-heure, il faudrait donc 65 heures pour étudier un tel dossier. Une seule personne aura donc la possibilité de consulter attentivement, seulement en partie, les éléments du projet qui va impacter plusieurs milliers de citoyens. »

Les riverains s'insurgent en plus sur un élément apparu depuis l'arrivée du dossier sur le site de la commune. « Celle-ci s'est tournée vers Sotraplant, le promoteur, pour rendre disponible le dossier sur son site afin de désengorger les consultations en présentiel et augmenter la possibilité du nombre de gens qui pourront prendre connaissance du dossier. Il a été publié sauf qu'une partie du dossier, dont les plans, n'est ni téléchargeable ni imprimable. La définition est si basse que les cotes sont illisibles, même en zoomant au maximum. Les plans sont donc inexploitables. »

Un élément négatif de plus dans la besace des Enrobés Namurois, dont la démarche est fortement critiquée par les riverains. « Les circonstances aggravantes sont que le promoteur s'est arrangé pour faire débiter l'enquête publique au début des vacances de Pâques, en pleine crise sanitaire. »

Aménagements routiers et pollution étendue

Les riverains sont revenus sur leurs appréhensions à travers différents points, comme l'aspect économique, paysager, nature, ou encore en évoquant les risques de pollution. Ils estiment que les odeurs dégagées par une telle centrale pourraient se ressentir à 2,9 km à la ronde, touchant ainsi jusqu'aux villages proches de Maillen et Wierde. Des rejets dans l'atmosphère, dans l'eau et une pollution sonore sont à prévoir, avec un risque de diminution de la valeur des maisons du coin.

Les riverains ont aussi souhaité exprimer leurs craintes concernant la mobilité. Un flou total réside selon eux sur la production maximale et donc sur les prévisions du trafic, représentés par des camions entrant et sortant de la centrale. Ils précisent que des aménagements routiers sont prévus, notamment à la sortie de l'E411. Un aménagement de la sortie Saint-Denys est aussi prévu, afin d'emprunter le tunnel sous la N4, ainsi qu'un élargissement de la N4 à quatre bandes dans le sens Namur-Marche avec piste cyclable au milieu.

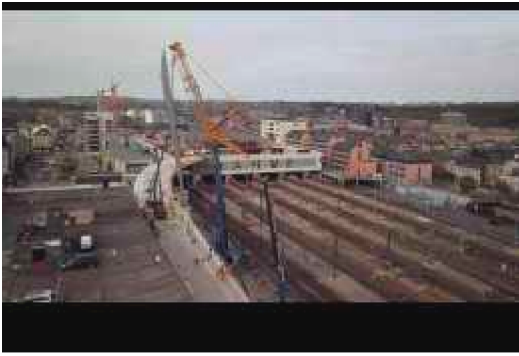
Enfin, les riverains fustigent aussi la suppression prévue d'un chemin communal, sur lequel le conseil communal assessois devra se prononcer environ 90 jours après l'enquête publique.

KEVIN COLARD

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) : [Namur \(prov. de Namur\)](#), [\(/559/locations/namur-prov-de-namur\)](#), [Assesse \(prov. de Namur\)](#), [\(/2304/locations/assesse-prov-de-namur\)](#), [Maillen \(c.f. Assesse\)](#), [\(/4337/locations/maillen-cf-assesse\)](#), [Sart-Bernard \(c.f. Assesse\)](#), [\(/5200/locations/sart-bernard-cf-assesse\)](#), [Wierde \(c.f. Namur\)](#), [\(/20289/locations/wierde-cf-namur\)](#)

Notre sélection vidéo

Vue aérienne de l'installation du mât de la future gare des bus de Namur



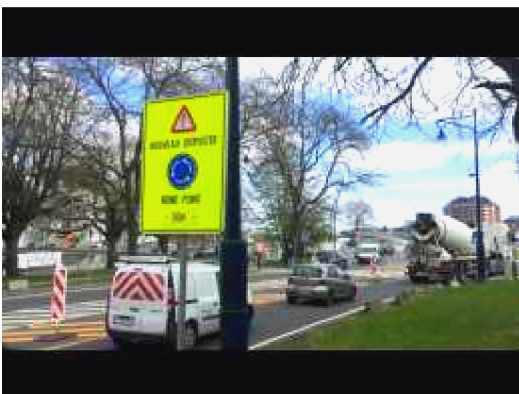
Mise en place du mât pour le...



Installation du mât de la gare...



Nouvel aménagement...



Nouvelles voies de chemin de...



Le nouveau parking de...



Video Smart Player (<http://www.digiteka.com>), invented by Digiteka (<http://www.digiteka.com>).